

De la pluralité religieuse à la paix confessionnelle

par

Alain Marti



Toute chrétienté est ambiguë. Elle reste toujours incomplète, car l'Eglise et l'Etat conservent des finalités distinctes : l'Etat gère les effets du péché originel, la parole de l'Eglise nous en délivre.

Olivier Delacrétaz

Introduction.

Le XIXe siècle a été une période de grande agitation religieuse. Les découvertes scientifiques ont provoqué l'apparition d'une nouvelle vision du monde, teintée de matérialisme au sens philosophique du mot, qu'avaient déjà préfigurée les Lumières au XVIIIe siècle. Tant l'Eglise protestante que l'Eglise catholique vont être secouées par la confrontation avec ce nouvel état d'esprit. Beaucoup d'éléments de l'histoire du Christianisme depuis ses origines sont remontés à la surface et ont fait l'objet de débats passionnés.

Genève a été le théâtre de ces affrontements idéologiques, tant au sein des Eglises que dans la vie politique, dès lors que les deux Eglises étaient Eglises d'Etat et que leurs ministres étaient fonctionnaires. Le but de cet ouvrage est d'évoquer les conflits qui

ont déchiré Genève et il nous faut d'abord et en introduction rappeler les traits saillants de l'histoire des dogmes chrétiens pour expliquer les débats et les enjeux de conflit au XIXe siècle.

Le thème est certes ambitieux. Il est même audacieux de traiter un pareil sujet quand on n'est ni historien ni théologien. J'espère cependant parvenir à expliquer la nature des oppositions qui ont partagé l'opinion publique de Genève en les éclairant par un bref rappel historique, nécessairement sommaire et imparfait.

Il convient de mentionner tout d'abords ce qu'est un dogme. Trop souvent on a en effet pensé que les dogmes étaient des innovations survenues au moment de leur proclamation, ce qui est cause de graves malentendus. Loin d'être une innovation, le dogme est une formulation de ce qui était déjà objet de croyance, mais qu'on n'avait pas éprouvé le besoin de formuler avant que

la nécessité ne s'en fasse sentir par l'apparition d'un courant de pensée déviant de la doctrine généralement admise, courant peut-être nouveau et considéré comme une hérésie, c'est-à-dire une déchirure dans l'édifice de la doctrine traditionnelle.

Les premiers siècles du Christianisme ont été féconds en hérésies. L'Eglise a dû résister à des courants divergents, dont certains ont remporté de véritables succès, tel l'Arianisme, qui a failli supplanter la doctrine catholique. L'édification de la doctrine de l'Eglise s'est faite petit à petit et d'importantes oppositions n'ont été tranchées parfois que tardivement. Tel fut le cas du conflit pour la suprématie dans l'Eglise, qui a parcouru le Moyen-Âge et n'a reçu sa solution définitive qu'en 1870. Rien d'étonnant donc à ce que les partisans d'une solution plutôt que d'une autre aient pu se prévaloir d'appuis doctrinaux dans le passé.

Quand les Eglises sont affaire d'Etat, les politiciens s'en mêlent et leur manque de connaissances théologiques crée des malentendus qui deviennent de véritables machines de guerre. Tel fut le germe des conflits qui ont déchiré la République de Genève, la Suisse et une grande partie de l'Europe. C'est l'objet de la présente étude.

Terrible question que celle du gouvernement de l'Eglise quand celle-ci se mêle de politique ! Au fil des siècles, à l'initiative de personnalités hors du commun, énergiques et ambitieuses comme Grégoire VII ou Boniface VIII, l'Eglise a conçu la théorie des deux glaives, qu'on peut résumer ainsi :

Dieu a créé le monde et il en est le maître. Dieu a donné cette maîtrise à son fils unique, lequel l'a transférée à l'apôtre Pierre. Les successeurs de ce dernier sont ainsi chargés de diriger le monde.

On imagine sans peine que les têtes politiques ont opposé une grande résistance à cette doctrine qui les délégitimait. Or les papes ont disposé d'une arme redoutable : relever les sujets de leurs serments. Toute la société du Moyen-Âge repose sur le serment que le vassal prête à son suzerain. Que reste-t-il de l'autorité d'un empereur ou d'un roi si le Pape délie ses sujets de leur devoir de fidélité ? C'est ainsi que Grégoire VII a contraint l'empereur Henri VI à franchir les Alpes pieds nus en plein hiver pour venir lui demander pardon à genoux dans son château de Canossa. Le roi de France Philippe le Bel a eu plus de chance, qui a tenté de faire enlever le Pape à Anagni, attentat qui échoua parce que les habitants se sont révoltés contre ce coup de main et ont chassé les gendarmes français. Mais l'exemple de la révolte d'un roi contre l'autorité du Pape était donné. Henri VIII d'Angleterre devait s'en souvenir lorsqu'il créa l'Eglise Anglicane, se substituant au

Pape comme chef suprême de l'Eglise. La France n'a pas complètement échappé à cette tentation, car le cardinal de Richelieu a rêvé d'une Eglise Gallicane, qui eût été l'équivalent français de l'Eglise Anglicane.

La grande difficulté de ces conflits de pouvoir, c'est qu'ils se sont toujours combinés avec des conflits de doctrine. Citons-en deux exemples ! Le schisme entre l'Eglise d'Orient et l'Eglise de Rome a certes porté sur la prééminence de la papauté, mais aussi sur la querelle connue sous le nom de « filioque », à savoir une divergence sur la nature du Saint Esprit. Cette querelle a été tellement importante que, lors même que l'empereur d'Orient, qui s'était rendu personnellement au Concile de Florence dans l'espoir d'aplanir ce litige doctrinal et obtenir ainsi des secours contre les Turcs, il fut désavoué par son clergé malgré l'ampleur et l'imminence de la menace qui planait sur ce qui restait de l'empire de Byzance. Le conflit doctrinal a